



Intervention de Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT, à la conférence de presse pour une loi intégrale, le 12 juin 2026

Au nom de la CGT, j'ai tenu à adresser toutes nos condoléances à la famille et aux proches de Lyhanna.

Je veux également dire notre immense colère, notre immense colère parce que sa mort aurait pu être évitée, parce que sa mort a fait suite à une série de défaillances profondes dans la prévention et le traitement des violences sexuelles, série de défaillances que nous ne découvrons pas, que nous dénonçons ensemble, toutes ici, depuis des années et des années.

Et puis, je veux aussi dire à la famille de Lyhanna et à ses proches notre détermination à obtenir enfin autre chose que des larmes de crocodile et des mesures gadgets. Ce qu'il faut, ce sont des mesures d'ensemble et des moyens qui permettent d'avoir enfin une vraie politique déterminée pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles, parce que oui, c'est possible : il n'y a pas de fatalité.

C'est la raison pour laquelle nous appelons avec les 150 associations qui composent cette coalition, et je remercie d'ailleurs la Fondation des Femmes de coordonner tout ce travail, nous appelons donc à manifester ce lundi soir, lundi 15 juin, place Vendôme. La CGT, avec le CNDF et la Fondation des femmes, a déposé une demande à la préfecture de police de Paris – j'espère qu'elle va être acceptée cette fois – et nous appelons à manifester dans toute la France lundi 15 juin. Nous serons également partie prenante de la manifestation du 4 juillet prochain de façon à permettre une mobilisation large.

La CGT est investie dans la coalition pour la loi intégrale depuis sa création il y a environ deux ans. On l'a construite ensemble pour deux raisons.

La première raison, c'est que nous organisons les professionnel.les qui sont empêché.es de travailler aujourd'hui et qui, dans leur quotidien, sont les témoins impuissants de ces enfants en danger, ces femmes en danger, qu'ils et surtout elles, puisque les professionnels sont aussi majoritairement des femmes, ne peuvent pas aider parce qu'elles n'en ont pas les moyens. Je pense évidemment à tou.te.s les professionnel.les de la protection de l'enfance, aux professionne.lles dans le secteur de la justice, de la police, de l'éducation, du soin et du lien. Je pense aux assistantes sociales, aux éducateurs et éducatrices, aux infirmières, aux CPE, aux greffières et greffiers, aux juges, etc., qui, au quotidien, n'ont pas les moyens de protéger les enfants et les femmes en danger qu'ils et elles accueillent, qui, au quotidien, manquent aussi trop souvent de formations pour pouvoir travailler, et qui n'en peuvent plus d'être spectateurs,

spectatrices, impuissants et impuissantes de ces violences. Donc ça fait des années que ces professionnel.les se mobilisent, tirent la sonnette d'alarme et dénoncent la maltraitance institutionnelle à laquelle ils et elles participent de fait par défaut de moyens.

C'est très inquiétant parce que dans ces secteurs, nous avons, pour la première fois, et alors que ce sont typiquement des secteurs dans lesquels on ne travaille pas par hasard nous avons des professionnels qui nous disent « j'arrête, je n'en peux plus d'être forcé.e de mal faire mon travail et chaque soir de rentrer à la maison en sachant que je laisse des enfants en danger, que je n'ai pas pu protéger. ». On en est là aujourd'hui en France.

C'est pour cela que dans la loi intégrale que nous proposons, le volet des moyens est absolument indispensable. Et nous expliquer, comme l'a fait le Premier ministre, que ce serait une loi à budget constant, cela signifie que c'est une loi qui ne changera rien.

Deuxième raison pour laquelle nous avons décidé de nous investir dans cette coalition : les violences sexistes et sexuelles forment un *continuum*. Elles constituent un fait de société qui commence dès l'enfance, et qui ensuite s'exercent dans tous les moments de la vie, y compris au travail. Le travail, c'est bien souvent un angle mort, alors que 30 % des femmes, quasiment un tiers des femmes donc, sont victimes de harcèlement sexuel au travail ; alors que des affaires très médiatisées, je pense bien sûr à, par exemple, l'affaire Patrick Bruel, se déroulent dans le cadre du travail. Qui rappelle que les victimes de Patrick Bruel sont toutes, ou quasi, des travailleuses ? Il a profité du lien de subordination pour agresser ces victimes. Le problème des violences sexistes et sexuelles au travail, c'est qu'au rapport de domination patriarcal s'ajoute le lien de subordination et le fait qu'on est tenu.e par son contrat de travail et par son salaire à la fin du mois. Et donc cela implique que pour lutter contre les violences au travail, il faut des mesures particulières et supplémentaires. Or, aujourd'hui, c'est 80 % des entreprises qui n'ont pas de plan de prévention, alors que dans la loi c'est obligatoire. Nous faisons donc dans cette loi une série de propositions : d'abord pour sanctionner les employeurs qui n'ont pas de plan de prévention, c'est la base, ça n'est toujours pas mis en place ; pour renforcer les moyens des représentant.es du personnel ; pour renforcer les moyens de l'inspection du travail ; pour renforcer la protection des victimes, que ces violences aient lieu du fait du travail ou qu'elles aient lieu dans le cadre intrafamilial, puisque la première conséquence quand on est victime de violences dans le cadre intrafamilial, c'est de perdre son boulot. Le travail, c'est la planche de salut, c'est ça qui garantit l'indépendance économique et qui permet de quitter son conjoint violent le cas échéant. Mais c'est aussi un lieu où potentiellement on peut être mis.e en danger, puisque où le conjoint violent est-il sûr de retrouver sa victime ? Au travail, il connaît les horaires, le lieu, et il sait qu'elle est obligée d'y aller tous les jours. Il y a donc des mesures de protection qui doivent être mises en place, et que nous proposons depuis des années, qui sont reprises dans cette loi.

Pour finir, ce que je voulais dire, c'est que ce qui est choquant de constater aujourd'hui, c'est que, encore une fois, le Président de la République n'a rien compris. Et ce qui est frappant, c'est quand même cette incompréhension générale de ce qui se passe dans la société. C'est à la fois le cas en matière sociale et en matière sociétale. C'est un peu dans tous les sujets que l'on a l'impression que la tour d'ivoire de l'Élysée est bien loin de ce qui se passe dans le pays.

Les femmes ne crient pas. Les femmes ne sont pas hystériques – c'est cela qui est en creux dans le fait de dire qu'on ne résout pas un drame par des cris, il s'agit bien en disant cela de nous faire

passer pour des hystériques. Ce que nous disons tout simplement, c'est qu'il n'y a aucune fatalité aux violences sexistes et sexuelles. Un système défaillant, ça se change. Et donc, nous disons, tout simplement que celles et ceux qui, en responsabilité politique, ne font pas les choix nécessaires pour changer ce système défaillant, sont responsables. Aujourd'hui, comme hier, puisque c'est pas le premier drame que nous dénonçons, malheureusement, nous refusons qu'une émotion nationale débouche sur des mesures gadgets, que l'on se limite à essuyer pendant une semaine des larmes de crocodiles qui débouchent sur des mesures sans lendemain ou des effets d'annonce. Ce que nous attendons enfin – et je dis enfin parce que ça fait des années et des années que nous crions ensemble dans le désert – c'est un changement structurel de façon à ce qu'enfin on dise :

1/ les violences sexistes et sexuelles, ça suffit ;

2/ on s'organise pour y mettre fin, en prenant toutes les mesures législatives et budgétaires pour les faire cesser les faire disparaître de la société. En commençant par revaloriser le métier de toutes celles et ceux qui sont là pour les prévenir et les éradiquer, et qui sont justement totalement dévalorisés, mal payés, considérés comme des coûts et marginalisés. Les assistantes sociales, les éducateurs et éducatrices, les juges, les infirmières, toutes les professionnel.les du soin et du lien sont des métiers centraux et qui devraient précisément être placés au centre, avec les moyens dédiés, les salaires, la formation nécessaire pour pouvoir effectuer cette mission indispensable afin que nous puissions vivre enfin dans une société débarrassée des violences sexistes et sexuelles et donc dans une société égalitaire.